

## QUI NE DIT MOT CONSENT...

Pendant 6 mois et jusqu'au 26 avril prochain, vous pouvez (devez) participer au débat et consultation publique organisé par la commission nationale du débat public (instance indépendante) sur le thème de la mer, sa protection et les activités qui s'y déroulent, l'éolien en particulier. Chacun peut donner son avis, apporter sa contribution, faire valoir ses arguments, occasion à ne pas manquer pour les plaisanciers navigateurs, pêcheurs qui ont une bonne connaissance de la mer et assurément beaucoup à dire à ce sujet. Et qui risquent d'être d'ici peu confrontés à des limitations notables de leurs pratiques...Qui ne dit mot consent !

Comment participer ?

Très facile en vous rendant sur le site :[www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat](http://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat).

Tout y est répertorié de façon claire et accessible. Vous y trouverez de quoi parfaire vos connaissances, des cartographies, des comptes-rendus de débats, des réponses aux questions posées et surtout le moyen de faire part en ligne de vos avis et de participer aux nombreuses manifestations organisées. Parmi celles-ci, notez sur votre agenda la **réunion publique qui aura lieu le 19 mars à 19 h à Lorient**. L'UNAN56 y sera. Avec vous ?